



Engagements annoncés en santé par les partis politiques
**Accueil favorable de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
pour offrir plus de services aux patients**

Montréal, le 30 août 2018 – L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) est favorable aux engagements en santé annoncés par les partis politiques depuis le début de la campagne électorale, notamment celui de donner suite aux projets-pilotes sur la baisse des ratios de patients par équipe de soins, en embauchant des professionnelles en soins supplémentaires.

« La réduction des ratios de patient – professionnelles en soins permettra assurément d'améliorer l'environnement de travail des professionnelles du réseau de la santé. Les infirmières auxiliaires ont les compétences nécessaires pour jouer un rôle clef dans la résolution de cette problématique, et la pleine reconnaissance de leur champ d'exercice compte parmi les mesures incontournables à mettre en place. », réitère la présidente de l'OIIAQ, Madame Carole Grant.

À cet effet, l'OIIAQ rappelle que le Ministre de la santé s'est également engagé et a émis des directives visant à faire en sorte que 50 % des infirmières auxiliaires occupent un poste à temps complet dans le réseau de la santé d'ici 2020.

L'équipe de soins avant tout pour améliorer la qualité des services de santé

« Nous constatons plusieurs engagements ciblés, mais nous rappelons aux partis politiques que tous les intervenants en santé font partie de la même équipe, que ce soit au niveau de l'attraction et de l'embauche de personnel, de la formation initiale ou de la bonification des soins à domicile. Les mesures et les investissements en santé doivent comprendre l'ensemble des membres de l'équipe de soins, y compris les infirmières auxiliaires », souligne Carole Grant.

Toujours dans un souci d'offrir à la population des soins sécuritaires et de qualité, l'Ordre compte multiplier ses efforts afin que les infirmières auxiliaires puissent exercer complètement leur champ d'exercice. La contribution de ces professionnelles est un atout considérable aux équipes de soins.

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) compte plus de 28 000 membres, ce qui en fait le quatrième ordre professionnel en importance. Il a pour mandat d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession par le biais des divers mécanismes prévus par le Code des professions et ses règlements. L'Ordre a aussi pour mission de favoriser le développement professionnel de ses membres tout en visant l'excellence, et ce, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population.

-30-

Pour renseignements ou demandes d'entrevue, veuillez communiquer avec :

Source : Catherine-Dominique Nantel
Directrice des communications et des partenariats stratégiques
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
B : 514 282-9511, poste 234 C : 514 815-3653. cdnantel@oiiag.org